

2011_B034

**OBJET : Sports - Politique sportive - Manifestation sportive - 6ème étape Paris-Nice 2011
- Course contre la montre du Pays d'Aix, départ de Rognes, arrivée à Aix-en-Provence -
Achat de prestations**

Le 21 janvier 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Cannat sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 14 janvier 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Danièle BRUNET, membre du bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du bureau, Vitrolles - Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puylobier - Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du bureau, Vitrolles - Stéphane PAOLI, membre du bureau, Aix-en-Provence - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Marc PERRIN, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence

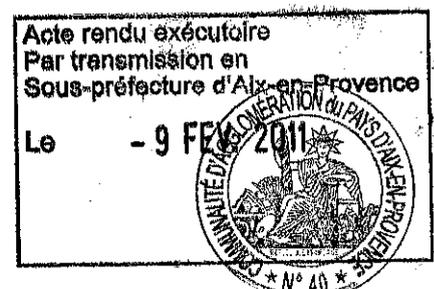
Excusé(e)s avec pouvoir :

Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à Alexandre GALLESE - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à Jean-Marc PERRIN - Jean-Christophe GROSSI, membre du bureau, Aix-en-Provence donne pouvoir à Francis TAULAN - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à Stéphane PAOLI - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air donne pouvoir à Bruno SANGLINE

Excusé(e)s :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Robert FOUQUET, membre du bureau, Aix-en-Provence - Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Monsieur Jacky PIN donne lecture du rapport ci-joint.



DGA Rayonnement Culturel et Sportif
Direction des Sports
13_01 DIRSPORTS_210111

BUREAU DU 21 JANVIER 2011

Rapporteur : Monsieur Jacky PIN

Objet : Politique sportive - Manifestation sportive - 6ème Etape Paris-Nice 2011 - Course contre la montre du Pays d'Aix, départ de Rognes, arrivée à Aix-en-Provence - Achat de prestations
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

La C.P.A. souhaite bénéficier de prestations de communication à l'occasion de l'organisation de la 69^{ème} édition de la course Paris Nice par la « Société Amaury Sport Organisation » qui se déroulera du 6 au 13 mars 2011. Une étape contre la montre est prévue le 11 mars à Rognes. La Communauté du Pays d'Aix est sollicitée à hauteur de 59.800€ TTC

Exposé des motifs

Le Groupe Amaury Sport Organisation organisera du 3 au 13 mars 2011 inclus la 69^{ème} édition de la course cycliste « Paris-Nice » qui est une épreuve de plan international, au même titre que d'autres courses classiques comme la course « Paris-Roubaix ».

Cet événement sera couvert par les chaînes de France Télévision et d'Eurosport, mais aussi par des directs radiophoniques sur « RMC info talk sport », mettant ainsi en valeur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix.

Cette 6^{ème} Etape contre la montre de 27 kilomètres partira de Rognes pour une arrivée à Puyricard sur la commune d'Aix en Provence.

Deux communes du territoire, Rognes et Aix-en-Provence, seront associées à cet événement international, permettant ainsi la mise en valeur du territoire communautaire et des communes concernées sur les médias nationaux et internationaux.

La participation de la CPA à des épreuves sportives internationales atteste de l'ambition de notre politique sportive qui s'appuie sur des manifestations d'exception provoquant tout autant l'engouement des spectateurs que l'envie des jeunes de découvrir cette discipline au plus haut niveau.

Par ailleurs, la caravane sportive de cette grande course classique apportera des retombées économiques. En effet pour une course contre la montre les vingt équipes engagées de huit coureurs plus leurs techniciens soit 350 personnes passeront deux nuitées sur le Pays d'Aix.

Sur la base des éléments cités ci-dessus relatifs à la promotion du territoire, aux retombées économiques, et à la valorisation du sport de haut niveau en concordance avec la stratégie de communication de la CPA, la Communauté du Pays d'Aix souhaite promouvoir son image en apportant une participation à cette grande course « Paris-Nice ».

Prestation de communication et de relations publiques :

Présence du Logo de la Communauté au départ et à l'arrivée de la 6ème Etape se déroulant sur le territoire au côté des villes accueil (Rognes et Aix en Provence).

Présence dans près de cent cinquante spots radiophoniques sur RMC.

Cette course fera l'objet de nombreuses heures de direct sur la chaîne spécialisée sport « Eurosport » (deux heures par jour de course), mais aussi sur France 3 national dont une heure demie de direct pour la course contre la montre du Pays d'Aix, et des directs radiophoniques sur RMC pendant les étapes.

Le passage de la Caravane de l'organisation, un village accueil sur le lieu de l'arrivée, avec un bus podium et les mêmes prestations sur le lieu du départ.

Le tracé et le suivi de la course seront disponibles sur le site de Paris-Nice : www.letour.fr

Relations publiques :

-Envoi de communiqué de presse en amont, diffusion des dossiers de presse, conférence de présentation de la 69ème édition du Paris-Nice.

-Cette course sera suivie par le journal « La Provence », « Nice Matin », « l'Equipe », « le Parisien ».

Participation Financière.

La participation Financière demandée à la C.P.A. s'élève à 50.000 HT soit ~~59.800 TTC.~~

Visas :

Vu l'exposé des motifs,

Vu l'article 30 du Code des marchés publics,

Vu la délibération n°2009-A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 délégrant une partie des attributions du Conseil au Bureau.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution de cet achat de prestation d'un montant de 59.800 € TTC à la société Amaury Sport Organisation ;
- **DIRE** que la somme versée sera prise sur les crédits de la Direction des Sports, sur la ligne 611-415 qui présente les disponibilités nécessaires ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son vice président délégué au sport, à signer tous les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.
- **AUTORISER** la Direction des Sports à engager des négociations avec le prestataire en application de l'article 30 du Code des marchés publics.

OBJET : Sports - Politique sportive - Manifestation sportive - 6ème étape Paris-Nice 2011
- Course contre la montre du Pays d'Aix, départ de Rognes, arrivée à Aix-en-Provence -
Achat de prestations

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAUBERT MASINI

